

Mise à jour le 20/02/2024

Formation AP en cursus partiel Diplômes ou certificats mentionnés aux articles D-451-88 et D451-92 du code de l'action sociale et des familles **Arrêté du 12/06/2021**¹

Fiche d'informations en cours de rédaction

Contacts

Formation par la voie directe :

Mme Chantal LAMBERT - Le Puits de l'Aune IFAP42-43 –

Téléphone : 04 77 26 11 64 - email : chantal.lambert@cneap.fr

Formation par apprentissage :

Mme Aurore SCHMITTE- Le Puits de l'Aune IFAP42-43 –

Téléphone : 04 77 26 11 64 - email : aurore.schmitte@cneap.fr

Directrice Pédagogique de l'IFAP 42- 43 : Carole VALLA

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043646217>